Une **ration** est une quantité qu'un bénéficiaire est en droit de recevoir pour une période spécifique. La section de la description du plan opérationnel du programme doit décrire la ration approuvée et la composition ainsi que la justification de cette quantité. Il est une bonne pratique d’installer un panneau d'affichage ou une bannière dans le centre de distribution indiquant la ration dont les récipiendaires ont droit.

Les méthodes les plus couramment utilisées pour **calculer les rations de vivres** sur les sites de distribution sont les suivantes:

1. **La répartition des récipiendaires**:On appellede petits groupes de récipiendaires dans un coin de distribution pour leur montrer la ration de vivres, emballée dans les sacs et bidons d’origine, équivalant à la ration autorisée multipliée par le nombre de bénéficiaires dans le groupe. Le groupe partage ensuite les vivres entre eux (souvent sous la direction et l'observation d'un moniteur de vivres).
2. **L’utilisation de mesurettes**:Des mesurettes, des bidons ou des bouteilles standards, calibrés, conçus pour la ration autorisée de vivres particuliers sont utilisés pour les distribuer aux récipiendaires. Par exemple, si la ration de farine de maïs est de 400 g par personne par jour et que la distribution est effectuée tous les 15 jours, une mesurette de farine de maïs est fabriquée pour contenir exactement 6 kg de farine de maïs lorsqu'elle est remplie et nivelée (400 g x 15 jours = 6 kg). Lors de la distribution, les vivres sont alors mesurés et versés dans des récipients apportés par les récipiendaire. Les mesurettes doivent être propres lors de la distribution
* Des fentes horizontales peuvent être perforées dans les mesurettes au niveau de la ligne de remplissage pour éviter les débordements.
* Éviter les mesurettes flexibles, car les côtés peuvent être pressés pour réduire la ration.
* Elles doivent être stockées dans une boîte fermée lorsqu'elles ne sont pas utilisées.
* Utiliser des unités de mesure locales (au lieu de mesures métriques) si elles sont plus courantes et mieux comprises.
* L’utilisation des mesurettes n'est pas efficace lorsque la ration approuvée et / ou la fréquence de distribution change avec le temps.
1. Le pesage:Une balance suspendue est utilisée pour calculer la ration par personne / par distribution.
* Le pesage est avantageux lorsque la ration approuvée change de temps à autre (en raison de pauses ou de pénuries dans la réserve de vivres) ou de la fréquence des changements de distribution (d'une fois par semaine à une fois par mois, et vice-versa).
* Pour faciliter la pesée, un ruban de couleur doit être placé sur le cadran de la balance pour indiquer le point «complet» de la ration approuvée.